



International Coffee Organization
Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

PSCB 98/07

12 janvier 2007
Original : anglais

F

Comité consultatif du secteur privé
23^e réunion
25 janvier 2007
Londres, Angleterre

**Rapport des trois rapporteurs
de l'initiative des 4C – Janvier 2007**

Contexte

L'initiative des Codes d'usages communs pour la communauté du café a communiqué le rapport ci-après.

Mesure à prendre

Le CCSP est invité à prendre note de ce rapport.

RAPPORT DU COMITÉ INTÉRIMAIRE DE L'ASSOCIATION DES CODES D'USAGES COMMUNS POUR LA COMMUNAUTÉ DU CAFÉ

(M. Diego Pizano, M. Albrecht Schwarzkopf, M. Roel Vaessen)

Comité consultatif du secteur privé de l'OIC, 25 janvier 2007

Comme suite aux rapports qui ont été présentés à l'Organisation internationale du Café à Salvador da Bahia (PSCB-70/05) et à Londres (PSCB-75/06, PSCB-83/06, et PSCB-92/06) – l'Association des Codes d'usages communs pour la communauté du café (Association des 4C) souhaite informer les représentants du CCSP de l'OIC de l'état actuel de l'Association et de l'évolution de ses activités.

Le vendredi 1 décembre 2006, 37 membres fondateurs provenant de l'ensemble de la chaîne du café du monde entier ont fait enregistrer à Genève (Suisse) l'Association des Codes d'usages communs pour la communauté du café en tant qu'association mutuelle indépendante. Il s'agit d'une association à but non lucratif dépourvue d'intérêts commerciaux. Depuis que l'Association a été créée, le nombre des membres des 4C augmente de façon continue ; ces nouveaux membres viennent des régions productrices du monde et représentent les petits, moyens et grands acteurs du secteur.

Le principe de l'Association des 4C

L'Association des 4C, en tant qu'initiative privée à caractère facultatif, associe quatre éléments principaux : 1) orientations visant à améliorer de façon continue la production de café au moyen d'un code de conduite, 2) services complets de soutien destinés à aider les producteurs dans leurs efforts pour rendre la caféiculture plus rentable, efficace et efficiente, 3) "Règles de participation" qui définissent les engagements et les responsabilités de tous les acteurs participant à l'Association et 4) direction transparente et participative de l'initiative avec le consensus des producteurs, du commerce et de l'industrie et des groupes de la société civile. En tant qu'institution technique privée, les 4C ne sont ni un organe ni un cadre politique. Ils visent à améliorer les procédés et la collaboration des acteurs privés du secteur du café.

Les objectifs des 4C sont de favoriser la durabilité dans la chaîne du café vert "ordinaire" et d'augmenter les volumes de café conforme aux critères de base de la durabilité dans les trois dimensions. L'encouragement de la durabilité du café vert est un moyen productif, compétitif et efficace d'améliorer les conditions économiques des individus actifs dans la culture, la transformation post-récolte et le commerce du café vert.

La vision de la durabilité des Codes s'appuie sur la dimension sociale, écologique et économique de la durabilité selon la définition de la Commission mondiale sur

l'environnement et le développement *“L’humanité a la responsabilité de rendre le développement durable c’est-à-dire de répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire les leurs.”*

Les 4C sont une approche interentreprises volontaire qui fait appel à la responsabilité des acteurs du secteur du café : institutions du café, entreprises, organisations de producteurs, recherche, groupes de la société civile et organisations de soutien. Pour atteindre ses objectifs et remplir sa mission, l'Association met en œuvre les activités ci-après :

- Application d'un code de conduite pour recenser les besoins urgents d'amélioration et guider les caféiculteurs du monde entier dans l'application de bonnes pratiques en matière d'agriculture et de gestion ;
- Suivi du respect des “Règles de participation” pour donner dans les faits la responsabilité du développement durable du secteur à tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement ;
- Fourniture d'un accès à des services de soutien avec des activités de renforcement des capacités, de développement des compétences et des cours de formation pour améliorer l'efficacité et la rentabilité de la production du café dans le cadre d'améliorations sociales, écologiques et économiques qui participeront au plus grand développement du secteur ;
- Mise en place d'un réseau global de praticiens et de producteurs pour mettre en commun les expériences et accroître l'accès à l'information, aux outils, aux pratiques et aux méthodes durables de production, de transformation post-récolte et de commerce du café vert, au moyen de la coopération ;
- Vulgarisation et diffusion des bénéfices, des implications et de l'impact d'une production et d'une transformation durables du café ;
- Fourniture d'une plate-forme globale pour une gouvernance transparente et participative de l'association et du principe fondamental de durabilité ;
- Amélioration continue du principe par l'intégration des expériences et des enseignements.

En tant qu'organisation privée, l'Association des Codes a pour objectif de coopérer avec d'autres initiatives et organisations publiques qui adoptent le principe du développement durable dans les secteurs agricoles.

L'Association comprend les trois chambres suivantes : producteurs, commerce et industrie et groupes de la société civile, plus des institutions publiques, membres associés. L'adhésion à l'Association des 4C est ouverte à tous les individus et organisations.

Les trois chambres constituent l'Assemblée générale des 4C qui élit les représentants du Conseil des 4C. Un Comité préside ce Conseil. Les 28, 29 et 30 mars, l'Assemblée générale et le Conseil se réuniront pour la première fois à Londres. Le secrétariat des 4C, dirigé par son Directeur exécutif, administre le processus et fournit des services de soutien aux efforts continus d'amélioration engagés par les exploitants.

L'Association est financée par les cotisations de ses membres. Une partie importante des cotisations des membres du commerce et de l'industrie sera automatiquement affectée aux activités de soutien des exploitants.

Participation, autoévaluation, vérification et soutien

Au moyen des formulaires d'inscription disponibles (téléchargeables en ligne ou envoyés par télécopieur, courrier, courriel, etc.), les acteurs/entreprises/organisations intéressés peuvent devenir membres des 4C. Les conditions préalables sont une autoévaluation, le rejet des pratiques inacceptables, le respect des Règles de participation et le perfectionnement continu.

Le formulaire d'autoévaluation (pour les producteurs, les transformateurs, les négociants et les acheteurs) est disponible en ligne (ou envoyé par télécopieur, courrier, courriel etc.) et à la disposition de tout acteur qui souhaite évaluer sa situation. Il s'agit d'un document qui permet de s'inscrire lorsqu'il est soumis avec le formulaire d'inscription et qui témoigne de l'intérêt des producteurs à adhérer à l'Association des 4C. Lorsque l'autoévaluation est notée "jaune intermédiaire", une organisation internationale ou locale de vérification ou un tiers indépendant habilité procèdera à un audit dans un délai maximum d'un an à compter de la date de soumission. À compter de ce moment, le membre peut commencer à vendre du café 4C et il est automatiquement inscrit en tant que membre de l'Association des 4C.

La vérification des producteurs et des transformateurs sera organisée par le système des 4C et payée par les cotisations. Le logiciel donnera la liste complète des organisations de vérification inscrites et identifiera automatiquement la plus appropriée (coût, disponibilité etc.). Les organisations de vérification vérifieront le système interne de suivi et procéderont à des vérifications aléatoires des producteurs.

En cas d'approbation de la vérification, c'est-à-dire d'approbation des résultats de l'autoévaluation par l'audit avec le code "jaune intermédiaire " au moins, le membre (producteur individuel, unité des 4C, usine de transformation, exportateur etc.) peut continuer à vendre du café 4C ; il doit actualiser son autoévaluation tous les ans et il fera l'objet de vérifications aléatoires.

En cas de refus d'approbation de la vérification, c'est-à-dire de refus d'approbation des résultats de l'autoévaluation, le membre figure dans la rubrique "approbation de vérification refusée" ; il a la possibilité de faire ses preuves en obtenant au moins le code "jaune

intermédiaire” (en fonction des résultats de l’autoévaluation). Dans un délai donné (6-12 mois), une deuxième vérification est effectuée ; le membre prend à sa charge au moins 50% du coût de cette deuxième vérification. En cas de deuxième échec, le membre est exclu du système pour au moins un an. En même temps, en cas de refus d’approbation de la vérification, le membre est automatiquement mis en contact avec notre élément soutien et reçoit des informations et une assistance dans l’objectif d’apporter les améliorations qui correspondent à ses besoins.

Prochaines étapes des 4C

Partenariat avec des organisations du café de pays producteurs et de pays consommateurs – une coopération avec des institutions locales du café est essentielle pour les 4C et l’un des éléments les plus importants de l’objectif de décentralisation des 4C. Par conséquent, le secrétariat intensifiera ses efforts en matière d’organisation d’ateliers de présentation du principe des 4C aux parties prenantes et aux représentants locaux, de façon constructive et ouverte. En outre, il cherche à engager une étroite collaboration avec les institutions et les organes politiques chargés du café.

Secrétariat des 4C – À partir du 1 février 2007, l’Association des 4C aura son siège à Bonn (Allemagne). Le Directeur exécutif et le personnel du secrétariat des 4C sont en cours de recrutement. En attendant que les nouveaux locaux soient pleinement opérationnels, la structure actuelle d’Unité de gestion avec GTZ et le groupe 4C FEC continuera de fonctionner.

Vérification 4C – La vérification selon les 4C s’appuie sur le suivi interne et la preuve des améliorations continues, confirmées par une institution indépendante. Des essais de développement et de mise à l’épreuve des outils de vérification 4C ont été conduits en Zambie et au Viet Nam. Un processus final de révision permettra de faire des essais en temps réel dans les pays membres des 4C. La formation des organes locaux de vérification sera effectuée peu après, pour commencer au printemps. La vérification 4C sera financée par l’Association des 4C et sera effectuée par un tiers, de préférence des institutions ou des instituts locaux de recherche.

Cours de formation – Les 4C élaborent actuellement des cours de formation à l’intention des producteurs et des organes de vérification. Dans toutes les régions caféicoles intéressées, les 4C assureront la formation des formateurs responsables des ateliers sur les bonnes pratiques agricoles, les bonnes pratiques de gestion et les procédés d’amélioration de la qualité selon les 4C. La formation sera gratuite et financée par les membres des 4C.

Révision des Codes – Un Comité technique, composé d’experts techniques nommés par les trois chambres, travaillera en permanence à améliorer la matrice des Codes pour assurer un impact optimum sur les producteurs. La première réunion du Comité doit avoir lieu pendant l’été 2007.

Évaluation de l’application des 4C – Le secrétariat élabore actuellement un mécanisme d’évaluation à long terme (5 ans) de l’impact des 4C. En outre, les 4C seront soumis à d’autres procédures d’évaluation externe et à des analyses coûts-avantages.

Évaluation comparative – Le principe de base des 4C consiste à faire une évaluation comparative avec les autres codes et directives. Par conséquent, une analyse comparative avec les normes, directives et codes locaux existants sera faite sous peu de façon à permettre une large participation des organisations du café et des membres.

Services de soutien des 4C – Les Services de soutien aident les producteurs à appliquer la matrice des Codes en tant que directive des processus d’amélioration. L’initiative des 4C a élaboré un système de mécanismes de soutien comme la formation, l’accès aux bonnes pratiques agricoles, aux bonnes pratiques de gestion ou à la gestion de la qualité. Avec la création de l’Association, un réseau de soutien constitué d’organisations partenaires sera développé pour accroître l’assistance technique et multiplier les outils. Si vous souhaitez soumettre une demande de formation 4C, vous pouvez télécharger le formulaire à partir de notre page d’accueil.

Activités récentes

Présentations et discussions :

- à l’exposition **TriestEspresso Expo** qui a eu lieu cette année à Trieste (Italie)
- à **Sintercafé Costa Rica** en novembre 2006
- à l’**Assemblée générale de l’OIAAC**, qui a eu lieu en novembre 2006 à Addis Abeba (Éthiopie)
- au **Viet Nam** pendant les essais de vérification de décembre,
- à **Tokyo (Japon)** pendant des consultations de l’Association japonaise du café (AJCA).

Manifestations et activités à venir

Consultation des parties prenantes en Côte d’Ivoire – À la fin janvier et au début février, le secrétariat des 4C sera en Côte d’Ivoire pour discuter le principe avec des représentants politiques et des parties prenantes du café en Afrique de l’Ouest.

Rapport de situation au Comité de l'EAFCA – Avant la Conférence mondiale des cafés sauvages de l'Association des cafés fins de l'Afrique orientale (EAFCA) qui se tiendra en février à Addis Abeba (Éthiopie), le secrétariat des 4C aura la possibilité de présenter aux membres du Comité de l'EAFCA un rapport de situation sur les options d'intensification de la coopération.

Première Assemblée générale et réunion du Conseil de l'Association des 4C — Les 28 et 29 mars, l'Assemblée générale de l'Association des 4C se réunira à Londres (Royaume-Uni), pour discuter de questions importantes pour l'Association, élaborer un plan des opérations pour 2007/2008 et élire les représentants au Conseil des 4C. Le 30 mars, le Conseil se réunira pour approuver le plan des opérations du secrétariat et recenser les étapes et indicateurs de mesure des progrès de l'initiative.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site web www.sustainable-coffee.net

L'Association des Codes d'usages communs pour la communauté du café est une initiative ouverte, participative et transparente. Les membres de l'Association aiment à souligner que les 4C sont un processus d'apprentissage. Le groupe est conscient que des doutes et des inquiétudes entourent le principe de durabilité des 4C et sa mise en œuvre dans le secteur du café et souhaiterait en discuter dans les détails. Par conséquent, ses procédures et ses documents sont ouverts à tous et les membres tiennent à souligner qu'ils accueilleront favorablement toute contribution, observation et recommandation concernant le principe actuel. En outre, un mécanisme de retour d'information a été mis en place sur la page d'accueil des 4C où des observations peuvent être faites.

L'Association des 4C souhaite remercier l'Organisation internationale du Café et ses Membres pour la possibilité qui lui est offerte de faire le point des progrès des 4C.

Contact : Secrétariat de l'Association des Codes d'usages communs pour la communauté du café

Deutsche Gesellschaft fuer Technische Zusammenarbeit (GTZ) mbH
Mr Carsten Schmitz-Hoffmann
Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5,
D-65726 Eschborn
coffee@gtz.de

GTZ fournit des prestations à l'initiative des 4C au nom du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) (Allemagne) et du Secrétariat d'État aux Affaires économiques (SECO) (Suisse).

Groupe 4C de la Fédération européenne du café
Mme Melanie Rutten
ECF, Tourniairestraat 3
PO Box 90445, NL-1006 BK Amsterdam
4C@coffee-associations.org

Le Groupe 4C FEC fournit des prestations à l'initiative des 4C au nom de la Fédération européenne du café (FEC)